



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://lacode.be/creation-d-un-tribunal-de-la.html>

Création d'un tribunal de la famille : quelles avancées ?

- Nos publications - Justice -

Date de mise en ligne : mercredi 11 décembre 2013

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Le 18 juillet 2013, le Sénat votait définitivement **la loi portant la création du tribunal de la famille et de la jeunesse (TFJ)**, qui sera **opérationnel à la rentrée judiciaire de septembre 2014**.

Organisé sur le **principe d'une "famille, un dossier, un juge"**, ce nouveau tribunal a pour **objectif de faciliter le parcours des familles et des enfants dans une justice qui pouvait être labyrinthique**.

La CODE propose de revenir sur les éléments essentiels de cette avancée législative.